



FACULTÉ DES LETTRES  
ET DES SCIENCES HUMAINES  
LE DOYENNÉ

## Les critères d'évaluation du projet de mémoire pour le Master II Recherche

La proposition devrait inclure la page de titre qui contient les caractéristiques suivantes :

### Logo du doyenné

**UNIVERSITÉ LIBANAISE** (Times New Roman Bold 14)  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (Times New Roman 12)  
Département de langue et littérature françaises (Times New Roman 12)  
Le Doyenné (Times New Roman 12)

Projet de mémoire en vue de l'obtention du Master II  
en  
linguistique/littérature française  
(Times New Roman 14)

(Double interligne)

TITRE (Times New Roman 18)

*(Les titres des romans, les pièces ... en italique)*  
(Espace)

Préparé par Prénom NOM (Times New Roman 14)

Sous la direction de Prénom NOM (Times New Roman 14)  
Grade du directeur de recherche (Times New Roman 12)

Beyrouth  
20 ... – 20... (Times New Roman 14)

## **I. Le titre**

Le titre doit être concis, précis et bien ciblé.

## **II. Motivations du choix du sujet**

A. Motivations intellectuelles

B. Motivations académiques (apport du mémoire)

- Montrer l'importance et la nouveauté du sujet traité.
- Exposer clairement les raisons du choix du sujet.

## **III. Le corpus**

Présenter brièvement le corpus choisi (option linguistique) ; faire un résumé de l'œuvre adoptée (option littéraire).

## **IV. Problématique et Hypothèses**

- Définir clairement la problématique qui doit regrouper l'ensemble des questions auxquelles l'étudiant cherche à répondre.
- Proposer les hypothèses qui découlent de la problématique posée (au moins deux hypothèses à la forme affirmative).

## **V. Approches critiques**

- Choisir des approches (deux approches au minimum) adéquates au sujet et sur lesquelles s'appuiera l'étude.
- Justifier le choix des approches.
- Appliquer les approches sur le corpus choisi.
- Décrire, brièvement, l'évolution scientifique et/ou historique des approches choisies.

## **VI. Plan : Structure du mémoire**

- Subdiviser le travail en deux grandes parties.
- Chaque partie doit comprendre :
  - deux ou trois chapitres qui englobent les différents aspects de la problématique.
  - un titre et des sous-titres appropriés au sujet traité.

- Assurer la cohérence du mémoire à travers de brèves transitions entre les parties.
- Introduire et conclure le mémoire avec une introduction et une conclusion générales.

## **VII. Références bibliographiques**

- Etablir une bibliographie qui comporte le corpus, en premier, puis les principales sources et références consultées dans le mémoire.
- Subdiviser la bibliographie en rubriques et placer les auteurs par ordre alphabétique.

